Le site proposé pour l'implantation du lycée - le parc de l'ancien château du Raincy - était tout à fait exceptionnel. A l'origine jardin à la française, il avait été transformé à l'anglaise au XVIIIe siècle, avec l'adjonction d'une pièce d'eau bordée de sculptures.

IVR11_20209300748NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2020
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation